

Village Magazine



Le Village,
un quartier
pour demain

—
04

Le programme
des travaux
pour 2020

—
08

Le Village olympique
et paralympique,
un projet participatif

—
10



***Village olympique
et paralympique :
un quartier pour demain***

Suivez le projet !

La SOLIDEO vous invite, grâce à Village Magazine, à suivre la conception et la construction du Village olympique et paralympique, appelé à devenir un quartier à vivre. Vous trouverez dans chaque numéro un retour en images sur les moments phares du projet, des articles sur les ouvrages olympiques, et paralympiques ainsi que des interviews sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux du projet. Nous donnerons aussi la parole aux citoyens engagés dans la démarche participative que nous initiions. Nous espérons que vous aurez ainsi intérêt et plaisir à vivre l'émergence de ce nouveau quartier.



Sommaire

04

Le Village olympique et paralympique : un quartier pour demain

Plutôt que de transformer un site olympique en quartier, le choix a été fait, dès l'origine du projet, de concevoir le Village comme un futur quartier de la ville.

05

De hautes ambitions environnementales

L'exigence environnementale constitue l'une des principales prescriptions faites à tous les acteurs qui vont construire le Village olympique et paralympique.

06

Partout les Jeux se préparent

Les infrastructures et équipements sportifs prévus pour garantir le succès des Jeux de Paris 2024 sont principalement situés en Île-de-France (et plus particulièrement en Seine-Saint-Denis), à l'exception de la marina de Marseille.

07

L'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis

Lancé en 2009, l'écoquartier de L'Île-Saint-Denis, aux fortes ambitions environnementales, a trouvé sa place dans l'aménagement du Village olympique et paralympique.

08

Le programme des travaux pour 2020

Responsable d'opération de la ZAC Village olympique et paralympique, Jérôme Brachet présente les principales séquences de travaux à court et moyen termes.

10

Le Village, un projet partagé

Vous informer, vous consulter et tenir compte de vos avis, tels sont les fondements de la démarche participative voulue et mise en place par la SOLIDEO pour faire du Village olympique et paralympique une œuvre collective.



Le Village olympique et paralympique : un quartier pour demain

Plutôt que de transformer un site olympique en quartier, le choix a été fait, dès l'origine du projet, de concevoir le Village comme un futur quartier de ville. S'il est prévu que celui-ci commence par vivre au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques, de juillet à septembre 2024, il a bien été conçu, avant tout, pour ses futurs habitants et usagers.

Idéalement situé, tant par sa proximité avec la Seine que par la desserte en transports en commun dont il bénéficiera, le Village olympique et paralympique est un projet métropolitain. C'est pourquoi l'aménagement de ses espaces publics et la conception de ses logements, bureaux, commerces et services ont été envisagés pour répondre, en priorité, aux besoins des habitants et des salariés qui s'y installeront à partir de 2025. Une attention particulière a notamment été portée sur la diversité de logements pour répondre aux différents besoins de parcours résidentiel du territoire (logements en accession, locatifs intermédiaires, locatifs sociaux...) et à toutes les populations (étudiants, colocation, familles...).

La place donnée à l'eau et à la nature, la conception des rez-de-chaussée comme des espaces de partage et de sociabilité, les réflexions menées pour intégrer le passé industriel du secteur, tout en misant sur les innovations d'avenir, ou encore l'attention portée aux enjeux écologiques et environnementaux..., tout est fait pour que l'identité et l'attractivité des lieux en fassent une vitrine de l'urbanisme du XXI^e siècle.

L'implantation du Village olympique et paralympique sur un territoire en plein développement,

à Saint-Ouen-sur-Seine, Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, explique même que ce site ait été choisi pour accueillir le projet. « Cette situation, au cœur d'un territoire qui vit et se développe, garantit le succès de l'héritage », explique ainsi Jérôme Brachet, responsable d'opération à la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO). « En s'inscrivant dans une dynamique urbaine déjà existante, nous avons en effet la certitude que ce quartier, après les Jeux, sera habité et travaillé. » Cette notion d'« héritage » guide la conception même du Village.

Simplement, en prélude à ces usages de long terme, les 51 hectares de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Village olympique et paralympique seront mis à la disposition des 15 600 athlètes des Jeux de Paris 2024, et de leurs accompagnateurs.

Cet épisode sportif de renommée internationale constituera en quelque sorte le premier chapitre de l'histoire d'un nouveau quartier, appelé à s'inscrire dans la durée. Ce magazine vous permettra de suivre l'évolution de ce projet hors du commun.

LE MOT DU MOMENT

Héritage

Dans le cas du Village olympique et paralympique, quartier en devenir, l'héritage représente tout ce qui restera de manière pérenne après les Jeux de Paris 2024. Il s'agira des logements, activités et commerces, mais aussi des équipements, services publics, places, berges réaménagées et espaces verts. L'héritage du Village constituera également de nouvelles manières de concevoir et de bâtir la ville dans un contexte de réchauffement climatique, grâce, notamment, au développement de la filière bois, à l'emploi de matériaux biosourcés, au réemploi, à la place donnée à la nature dans les constructions...



À quoi ressemblera le Village ?

Si les opérateurs immobiliers retenus développent la conception de leurs projets, le futur quartier se dessine, notamment autour de plusieurs principes définis en amont de la sélection des opérateurs. Ils constituent une trame qui esquisse les contours du futur Village.



Inséré sur un territoire en pleine mutation, le Village olympique et paralympique devra tout d'abord tenir compte du cadre urbain existant et « faire avec ce qui existe, en développant des continuités urbaines et paysagères », pour reprendre les

termes de Dominique Perrault, architecte et urbaniste mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine*. « Faire avec » sans pour autant dupliquer l'existant, mais en veillant à ouvrir le quartier sur la Seine et à tirer parti de son passé industriel. La réhabilitation, à Saint-Denis, de la halle Maxwell et du pavillon Copernic, à l'est de la Cité du Ci-

LIDEO en matière d'excellence environnementale, d'accessibilité universelle, d'emploi et d'insertion.

Un premier groupement constitué autour de la Caisse des dépôts et consignations, ICADE et CDC Habitat a été retenu pour aménager les



Les ZAC Village olympique et paralympique et Cluster des médias ont obtenu le label « EcoQuartier ».

48 000 m² du secteur au sud de la Cité du Cinéma, dont l'agence UAPS assurera la coordination architecturale. Un second consortium, autour de Nexity, Eiffage, CDC Habitat, Groupama et EDF, prendra en charge les 52 000 m² du secteur proche du vieux Saint-Ouen, avec les agences CoBe et KOZ en architectes coordonnateurs. Les

projets, choisis à l'unanimité par la commission de sélection, puis validés par le conseil d'administration de la SOLIDEO, le 28 novembre 2019, avaient au préalable reçu l'assentiment du grand public, qui avait été consulté, le 20 novembre dernier, lors d'une soirée inédite de présentation des projets.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

De hautes ambitions environnementales

L'exigence environnementale constitue l'une des principales prescriptions faites à tous les acteurs qui vont construire le Village olympique et paralympique. Avec pour mot d'ordre de s'appuyer sur l'expertise française en la matière, afin de livrer des constructions qui iront plus loin que les exigences réglementaires et les bonnes pratiques actuelles. Ces principes de base se déclineront suivant trois axes stratégiques, intimement liés entre eux :

- l'adaptation du Village au climat de 2050
- la maîtrise du bilan carbone, en phase de construction et tout au long de la vie des bâtiments
- la protection et le développement de la biodiversité.

À titre d'exemple, sur le front climatique, réflexions et calculs ont été menés pour que le plan urbain du quartier tire profit de la proximité de la Seine et de l'orientation des vents dominants : tout est fait, en effet, pour que les vents traversent le quartier, après s'être rafraîchis au contact du fleuve.

En termes de bilan carbone, l'accent est notamment mis sur le recours à des modes constructifs alternatifs (la phase de construction est à l'origine de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'un bâtiment) : structures bois et façades en ossature bois seront par conséquent privilégiées. Les bétons utilisés en complément seront à faible teneur en carbone.

Enfin, l'attention portée à la biodiversité se traduira par des actions pour faire revenir la nature en ville tout en lui permettant de se maintenir et de se développer malgré l'évolution du climat. Depuis les bords de Seine jusqu'au pied des habitations, depuis les sols jusqu'à l'aménagement des toitures-terrasses, c'est une véritable diversité de verdure qui est prévue.

Agréable à l'œil et favorable au rafraîchissement du quartier, ce dispositif est aussi destiné à attirer et protéger la faune et la flore qui évolueront d'ici 2050, y compris en Île-de-France.



70 %

d'énergies renouvelables pour chauffer le quartier



7

hectares de parc, à terme

Pourquoi ce site ?

Le choix du secteur Pleyel pour construire le Village olympique et paralympique remonte à la phase de candidature de Paris aux Jeux de 2024. En 2015, ce site, à cheval sur les communes de Saint-Ouen-sur-Seine, Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, avait alors été préféré à ceux du Bourget-Dugny et de Pantin. Sa proximité avec le Stade de France, le futur centre aquatique olympique et l'ensemble des sites d'entraînement avait clairement joué en sa faveur ; de même que son accessibilité en transports en commun, puisque, à terme, la gare Saint-Denis Pleyel constituera l'un des principaux pôles d'interconnexion du futur réseau Grand Paris Express. Enfin, outre les notions d'héritage et de durabilité pour le territoire, la présence de la Seine, qui traverse le site, représentait un plus pour les Jeux et l'expérience des athlètes.



Pendant les Jeux

15 600 athlètes et leurs accompagnants



Après les Jeux

6000 habitants
6000 salariés
2 écoles
2 crèches
1 nouveau gymnase
1 gymnase agrandi et réhabilité
1 large espace public paysager reliant les berges à la rue St Denis
1 lycée reconstruit
1 grand parc urbain
1 caserne de pompiers fluviale et terrestre
Des commerces et des services tels que des équipements de santé
5 lignes de transports en commun (dont les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express)

**Partout
de 2024
éparent**

Les infrastructures et équipements sportifs prévus pour garantir le succès des Jeux de Paris 2024 sont principalement situés en Île-de-France (et plus particulièrement en Seine-Saint-Denis), à l'exception de la marina de Marseille. La SOLIDEO est chargée de veiller à la livraison de l'ensemble des projets olympiques, réalisés par 29 maîtres d'ouvrage, publics et privés. La SOLIDEO assure directement la maîtrise d'ouvrage de la ZAC Village olympique et paralympique, et de la ZAC Cluster des médias, située, elle, sur les communes de Dugny, La Courneuve et Le Bourget.

 LE SAVIEZ-VOUS ?

Missions et ambitions de la SOLIDEO

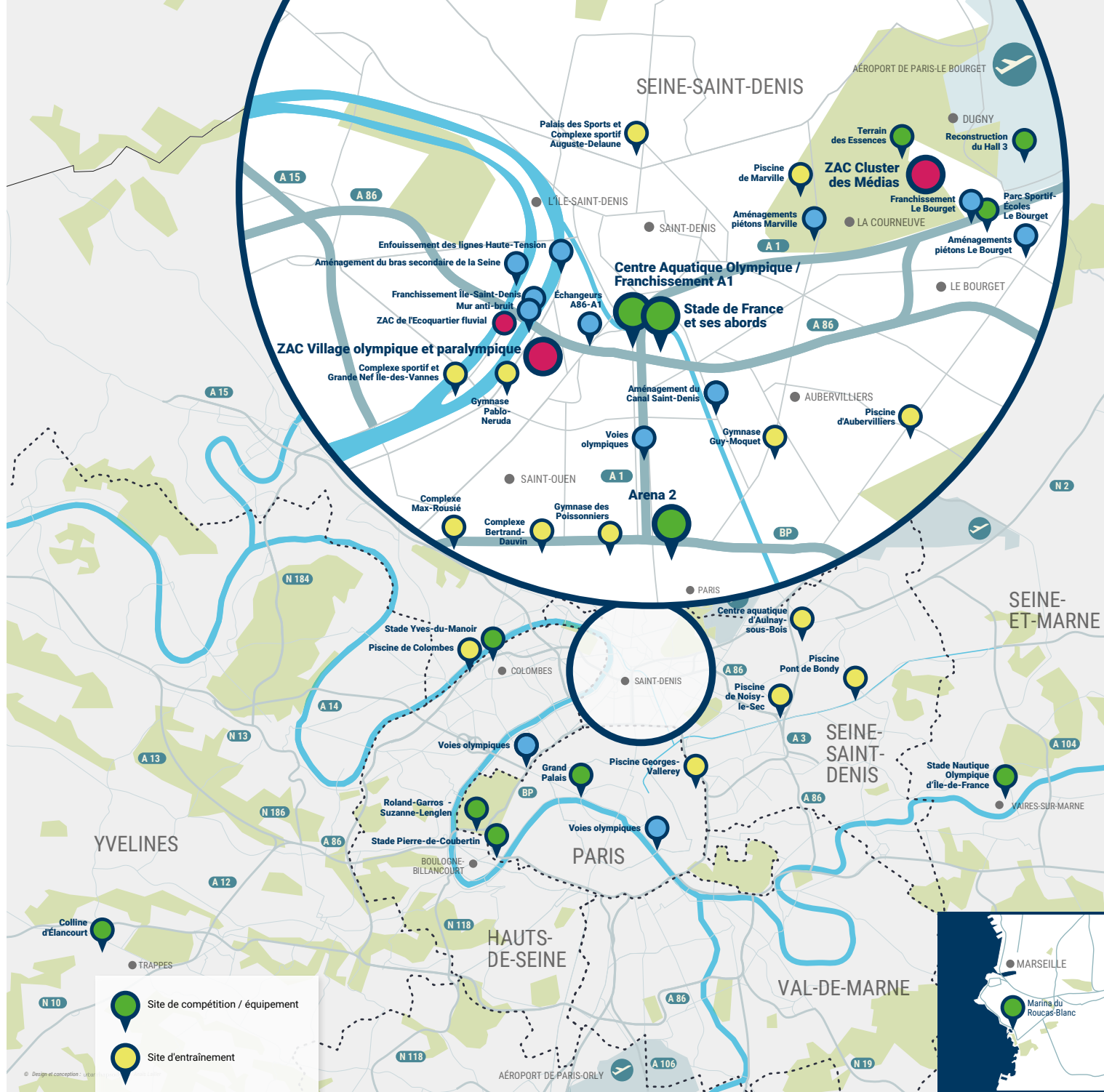
La SOLIDEO – Société de Livraison des Ouvrages Olympiques – a pour mission de livrer les ouvrages olympiques, avec pour point d'attention d'anticiper la ville européenne de demain. Établissement public créé fin 2017, la SOLIDEO est chargée de financer, superviser et livrer les ouvrages et opérations d'aménagement conçus dans la perspective de l'héritage des Jeux, puisque ces infrastructures seront transformées en logements, bureaux, équipements publics...

Qu'il s'agisse des opérations confiées à d'autres maîtres d'ouvrage ou de celles pour lesquelles la SOLIDEO assure la maîtrise d'ouvrage, elle veillera à ce que les réalisations respectent des critères exigeants sur les plans environnemental, économique et social.

40 ouvrages olympiques paralympiques

29 maîtres d'ouvrage publics et privés

1,4 milliard d'euros de financements publics



Le Cluster des médias

Le Cluster des médias accueillera les journalistes du monde entier pendant les Jeux, les épreuves de volley-ball, de rugby fauteuil, de basket fauteuil et de tir, ainsi que des sites d'entraînement. Il laissera ensuite place à un nouveau quartier sur la ville de Dugny, à une nouvelle annexe végétalisée au parc départemental Georges-Valbon sur la ville de La Courneuve, et à un nouveau pôle sportif et scolaire sur la ville du Bourget, l'ensemble s'intégrant subtilement dans un environnement exceptionnel, recréant ainsi du lien entre les territoires.



 LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur les traces du Printemps

Plus gros employeur de la commune pendant près d'un demi-siècle, le Printemps disposait autrefois, à L'Île-Saint-Denis, d'une série d'entrepôts géants : les marchandises y étaient réceptionnées, étiquetées et stockées, avant d'être expédiées, dans toute la France, vers les magasins de l'enseigne. Fermés en 1994, ces bâtiments, situés au sud de l'île, ont ensuite été investis par des artistes graffeurs. Ils ont été démolis en 2013. C'est ici que se situe, aujourd'hui, l'écoquartier fluvial.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

L'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis

Lancé en 2009, l'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis, aux fortes ambitions environnementales, a tout naturellement trouvé sa place dans la dynamique d'aménagement du Village olympique et paralympique.



Commune atypique sur le plan géographique, L'Île-Saint-Denis, fine bande de terre bordée par deux bras de la Seine, s'est lancée il y a dix ans, avec Plaine Commune, dans un projet d'écoquartier fluvial pour le sud de son territoire. Celui-ci s'est déjà traduit par la livraison de 300 logements, 380 m² d'activités et de commerces, plus d'un hectare d'espaces verts et une centrale de mobilité. Ce dernier équipement, avec ses places de parking mutualisées, est indispensable à ce nouveau quartier sans voiture.

Dans le sillage de l'aménagement du Village olympique et paralympique, l'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis poursuit actuellement son développement, dans une double optique : il s'agit, en priorité, d'imaginer un quartier où il fera bon vivre, sur le long terme, tout en anticipant la mise à disposition de ses infrastructures pour l'accueil de quelque 2 700 athlètes et membres de l'organisation des Jeux, au cours de l'été 2024.

Afin de relever le premier défi, le projet s'est fixé des objectifs élevés en termes d'écologie urbaine : priorité à l'utilisation de matériaux de construction renouvelables et attention portée au réemploi des matériaux, performance thermique des bâtiments et production sur place de 20% des besoins énergétiques du quartier, développement de la biodiversité et respect des continuités écologiques, ou encore traitement des eaux pluviales à ciel ouvert. C'est le groupement Pichet-Legendre qui a été désigné, en décembre 2019, pour mener à bien le projet.

Si la participation de l'écoquartier fluvial aux Jeux de Paris 2024 — qui n'était pas prévue initialement — ne remet pas en cause ses engagements en faveur du développement durable, elle va permettre de concrétiser plusieurs projets : l'enfouissement des lignes à haute tension qui survolent l'île, la construction d'un mur antibruit pour l'isoler des nuisances de l'A86 et la création d'une passerelle vélos-piétons-bus pour la relier à Saint-Denis font en effet partie des chantiers impulsés par la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques.



Pendant les Jeux

2 700 lits mis à la disposition des athlètes et de leurs accompagnateurs



Après les Jeux

320 logements familiaux
(dont 90 logements
sociaux et 20 logements
en accession sociale
à la propriété)
1 résidence étudiante
de 130 chambres
1 parc urbain de 2 ha
2 immeubles de bureaux
1 hôtel de 130 chambres

1 850 m² de commerces
Des activités et services,
dont :

- un pôle de loisirs
nautiques de 1 200 m²
- une Cité des arts
(équipement culturel et
de création) de 1 500 m²
- une deuxième centrale
de mobilité



RENCONTRE AVEC...

Le programme des travaux pour 2020

Responsable d'opération de la ZAC Village olympique et paralympique, Jérôme Brachet présente les principales séquences de travaux à court et moyen termes.

QUELLE EST L'ACTUALITÉ DU CHANTIER EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2020 ?

Les travaux de déconstruction ont commencé à Saint-Ouen-sur-Seine, sur les terrains dont la SOLIDEO est propriétaire. En procédant à des déconstructions plutôt qu'à des démolitions, cela permet de trier les matériaux pour en réemployer et en recycler le maximum.

« En procédant à des déconstructions plutôt qu'à des démolitions, cela permet de trier les matériaux pour en réemployer et en recycler le maximum. »

À QUOI SERA CONSACRÉE L'ANNÉE 2020 ?

En parallèle de ces opérations de déconstruction, nous allons poursuivre, avec les lauréats des secteurs de Saint-Ouen-sur-Seine, désignés fin novembre 2019, les études de conception. L'objectif est de déposer les permis de construire d'ici l'été 2020. Je précise que, sur les secteurs situés à Saint-Denis, ainsi que dans la ZAC de L'Île-Saint-Denis, les déconstructions ont déjà eu lieu, et l'année 2020 sera aussi consacrée, pour ces secteurs, à la mise au point des projets.

QUAND DÉMARRERONT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ?

Pour ce qui est des bâtiments, il faudra attendre 2021, mais, dès 2020, la SOLIDEO va amorcer l'aménagement des espaces publics dont elle est en charge : nous allons, par conséquent, mener à bien des travaux de terrassement, en réutilisant des matériaux issus des déconstructions, tracer les contours de la voirie et installer les réseaux souterrains dont le quartier aura besoin. Quand les travaux de construction des infrastructures commenceront, en 2021, une grande partie des espaces publics aura été réalisée.



QUEL ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Donner aux matériaux une deuxième vie

Dans une logique d'économie circulaire, encouragée par le contexte de raréfaction des ressources, la technique de la déconstruction permet de séparer les matériaux pour mieux les recycler ou les réemployer au meilleur de leur potentiel. Le béton, par exemple, sera concassé pour être réutilisé dans la construction des trottoirs et voiries. Objectif : zéro matériau à la poubelle ! Cette précaution présente un double avantage environnemental : l'économie de matière et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, obtenue grâce au maintien sur place des matériaux.



DANS LES COULISSES DU CHANTIER

Anticiper les flux, à l'échelle du Village et au-delà

En cette période à forte activité de construction sur le territoire de Plaine Commune, la SOLIDEO et les acteurs du territoire explorent plusieurs pistes pour limiter le nombre de camions et rationaliser leurs itinéraires.

La SOLIDEO favorise tout d'abord, pour la construction du Village olympique et paralympique, le réemploi des matériaux (voir encadré). Elle prévoit également d'avoir recours le plus possible au transport fluvial, afin de limiter les nuisances et l'empreinte carbone du chantier. Sachez qu'une barge fluviale équivaut à 220 camions !

Pour parfaire le dispositif, un tapis roulant devrait être installé afin d'acheminer les gravats des parcelles de travaux jusqu'à la Seine. L'équivalent de 4 600 allers-retours Paris-Tokyo d'émissions carbone pourrait ainsi être évité.

S'ils limitent le recours à la route, le réemploi et le transport fluvial ne le suppriment pas pour autant. Consciente des impacts liés aux circulations de camions générées par tous les chantiers du territoire, la préfecture de la Seine-Saint-Denis a confié à la SOLIDEO une mission de coordination des itinéraires et des travaux pour réduire les congestions.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des engagements en faveur de l'insertion

La SOLIDEO et l'ensemble des maîtres d'ouvrage qui construisent les infrastructures olympiques se sont engagés à réserver 10 % des heures travaillées sur leurs chantiers à l'insertion professionnelle. Les publics éligibles à ce dispositif seront les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes sans qualification, les personnes en alternance ou encore les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cet engagement a vocation à créer d'autant plus d'opportunités que le secteur du bâtiment connaît actuellement des difficultés à recruter.

2019

Finalisation des études

2020

Préparation des terrains
Plusieurs mois sont nécessaires pour déconstruire certains bâtiments et préparer les terrains qui accueilleront les futures constructions.

2021
2023

Travaux de construction

2024

Jeux olympiques et paralympiques

2025

Travaux de réversibilité du Village
Reconversion des logements d'athlètes en logements familiaux, logements étudiants, bureaux et activités.

Le Village, un projet partagé

Vous informer, vous consulter et tenir compte de vos avis, tels sont les fondements de la démarche voulue et mise en place par la SOLIDEO pour faire du Village olympique et paralympique une œuvre collective.

Parce que l'objectif est de construire un quartier qui réponde aux attentes et aux besoins de celles et ceux qui l'habiteront et y travailleront, la SOLIDEO souhaite associer les citoyens, dès la phase de conception du projet, pour qu'ils fassent partie des acteurs de la production de la ville de demain. Cette ambition serait une coquille vide sans le double effort d'information et d'inclusion consenti par la SOLIDEO pour permettre aux citoyens de bien comprendre le projet et pour veiller à ce que tous ceux qui le souhaitent puissent participer. Enfin, ce n'est pas tout d'informer et de consulter, encore faut-il « transformer l'essai » : enrichir les projets des contributions citoyennes constitue le troisième engagement de la SOLIDEO pour que la participation ne soit pas un vain mot.

DES INITIATIVES VOLONTAIRES

Pour atteindre ces objectifs, en complément des concertations réglementaires, plusieurs initiatives volontaires sont ou seront impulsées par la SOLIDEO, en lien avec les collectivités : balades urbaines, cafés-projets, ateliers thématiques, ateliers avec les scolaires, conférences, etc.

Une enquête auprès des habitants et salariés à proximité immédiate du futur quartier a ainsi été menée fin août 2019, en porte-à-porte et dans la rue. Au total, 627 personnes ont accepté de répondre aux enquêteurs, pour donner leur avis sur la ZAC Village olympique et paralympique. 72% des riverains interrogés se sont dits favorables au projet, synonyme pour eux de renouveau du quartier, de développement et de dynamisme.



LA PAROLE À

Nancy Ngoupayou Habitante de Saint-Denis et citoyenne impliquée

POURQUOI AVEZ-VOUS ADHÉRÉ À LA DÉMARCHE CITOYENNE PROPOSÉE PAR LA SOLIDEO ?

Comme j'habite le quartier du Village olympique et paralympique, je souhaitais avoir des informations sur les travaux et le déroulement des Jeux. Je me suis donc inscrite pour assister aux différentes rencontres. J'ai participé à une balade urbaine, à deux ateliers et à la soirée du 20 novembre de présentation des projets. Tous ces rendez-vous m'ont apporté des informations qui m'ont rassurée.

PENSEZ-VOUS CONTINUER À VOUS IMPLIQUER ?

Certainement, car j'ai encore besoin de réponses sur l'organisation du chantier, les nuisances à prévoir et la gestion de l'affluence pendant les Jeux. Je suis aussi intéressée, plus largement, par les réflexions sur l'agencement des logements et des lieux de vie. Et puis, j'ai trouvé que c'était vraiment participatif, qu'on pouvait poser des questions et avoir un vrai échange. Pour l'instant, je n'ai pas beaucoup donné mon avis, car j'avais besoin de temps pour digérer les informations, mais cela va venir.



DANS LE RÉTRO

Retour sur la soirée du 20 novembre

Plus de 200 personnes ont assisté, le 20 novembre dernier, à la soirée de présentation des projets architecturaux organisée par la SOLIDEO. Films, maquettes, panneaux d'exposition... : les participants ont découvert en avant-première les offres déposées par les groupements, anonymisées pour l'occasion, dans le cadre de la consultation pour les secteurs de Saint-Ouen-sur-Seine de la ZAC Village olympique et paralympique.

Conformément à la philosophie de la démarche participative de la SOLIDEO, les invités ont aussi pu donner leurs avis sur cinq grandes thématiques : l'architecture ; le paysage ; l'animation, la vie de quartier et la programmation ; la qualité et la conception des logements ; l'excellence environnementale. Environ 100 questionnaires ont été remplis et analysés. La synthèse de ces expressions citoyennes a été remise à la commission de sélection des candidats, qui s'est réunie deux jours plus tard.





Crédits : Photos : Sense - Cyril Badet / Solideo (drone) Perspectives : Dominique Perrault Architecture - Groupement CDC, CDC Habitat, Icade Promotion (Secteur D) - Groupement Nextty SA, EIFFAGE Immobilier IDF, CDC Habitat et Groupama (Secteur E)



VOUS INFORMER SUR LE VILLAGE

En complément des villes et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village olympique et paralympique, et pour vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site Internet
projets.ouvrages-olympiques.fr



Une adresse de contact pour échanger avec l'équipe et poser toutes vos questions :
info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Une **newsletter** (par e-mail, sur abonnement depuis le site Internet) et une **lettre d'information** distribuée en boîte aux lettres pour suivre, toutes les actualités du Village



Et de **nombreuses rencontres organisées près de chez vous** avec l'équipe projet (Inscriptions sur le site Internet)